

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations Séance du jeudi 13 juin 2019 Par suite d'une convocation en date du 07 juin 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 13 juin 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Patrick Falcoz, Maire-Adjoint.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 05 Votants : 07 Délibération n°D_2019_06_13_07 <i>Monsieur Chamosset ne participe ni au débat ni au vote</i></p>	<p>Etaient présents : M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Fabrice Excoffier Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à M. Patrick Falcoz, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absents excusés : M. Alain Cartier, M. Aurélien Chainé, M. Julien Verdier Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Fabrice Excoffier est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Extension France Telecom – Pré Gaillard (opération n°19/086/CO/FTH)

Hors de la présence de Monsieur le Maire, M. Patrick Falcoz, Maire-Adjoint, informe l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'extension France Telecom au lieu-dit Pré Gaillard. Il présente le devis n°19/086/CO/FTH du 15 mai 2019 transmis par Energie et Services de Seyssel.

Il précise que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le Conseil Municipal :

- * **DECIDE D'INSCRIRE** ces travaux au programme du Syndicat d'Electricité de Seyssel,
- * **APPROUVE** le devis n°19/086/CO/FTH du 15 mai 2019 présenté par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. :	8 682.76 €
TVA 20.0% :	1 736.55 €
Montant total T.T.C. :	10 419.31 €

- * **AUTORISE** Monsieur le Maire-Adjoint à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

* **DIT** que la facture définitive sera établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, suite à mise en concurrence, et en tenant compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 17 juin 2019 Et de la publication le : 17 juin 2019</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 17 juin 2019 Le Maire-Adjoint, Patrick FALCOZ</p>
--	--

